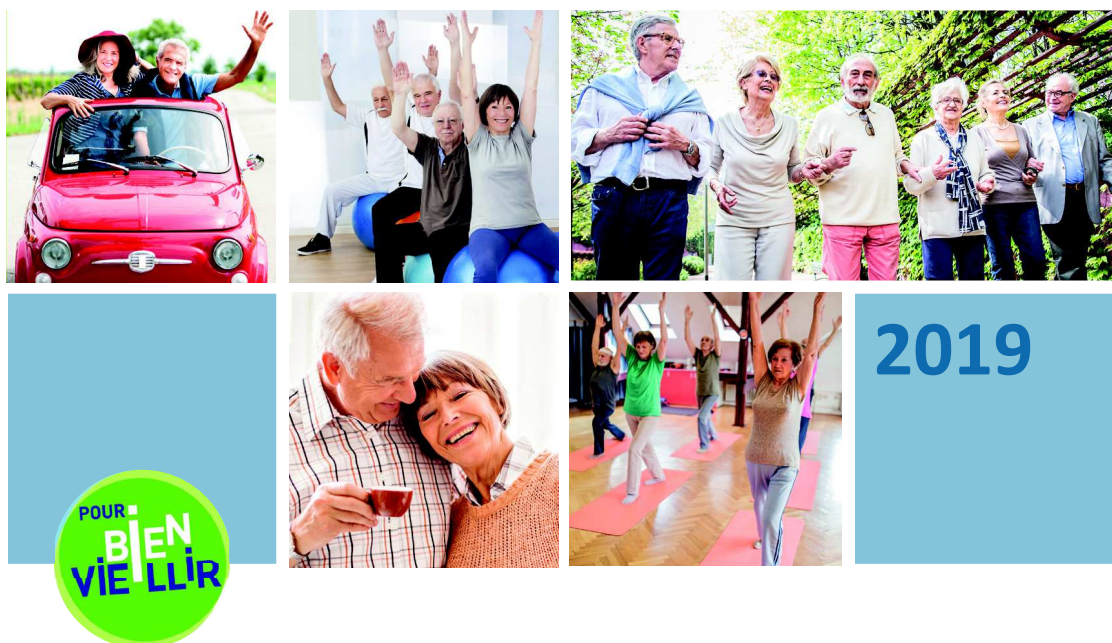


Arsept Auvergne Rapport d'activité



 Association régionale santé
éducation et prévention
sur les territoires
Auvergne

Ensemble, les Caisses de retraite s'engagent

Carsat Retraite & Santé
au travail
Auvergne

 **sa** santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

 **Camieg**
Caisse d'Assurance Maladie
des Industries Électriques et Gazières

 **CNRACL**

 **ircantec**
La retraite complémentaire contributive

 **Générations
Mouvement**

 **EPGV**
Centre Régional
de Prévoyance

 **UNILIA**

 **fenara**
Fédération des retraités de l'industrie

■ Mot du président



En 2019, l'Arsept a mis en place 303 actions en Auvergne bénéficiant à plus de 4 500 seniors confirmant son rôle de pilier de la prévention senior au niveau régional.

Je crois sincèrement à l'importance de faire connaître au plus grand nombre, et le plus tôt possible, que l'on peut adopter des comportements protecteurs de son capital santé. Avec quelques conseils et de bonnes habitudes au quotidien, et le plaisir de se retrouver pour partager en groupe, on peut se donner les moyens d'une retraite heureuse, longue et pleine de vie !

Cette année l'Arsept a innové en proposant des "San'thé dansant", articulants astucieusement démonstrations et essais de danses variées, avec conseils en prévention. Le grand succès rencontré par ces événementiels prouve s'il en était besoin, à quel point la danse rassemble et réjouit, génère du bien-être en même temps qu'elle nous met en mouvement. Nous comptons bien proposer cette action dans de nouveaux territoires dans les mois à venir.

Je remercie chaleureusement l'ensemble de nos partenaires financiers, les structures locales coorganisatrices et les animateurs des actions qui rendent possible une telle mobilisation ainsi que l'ensemble des acteurs de l'Arsept (salariés, personnels détachés des Caisses, bénévoles, administrateurs) qui œuvrent au quotidien pour apporter la prévention au plus près des besoins des retraités.

J'ai une pensée particulière pour les administrateurs de l'ex-régime social des indépendants que je sais très attachés à notre action. Avec la reprise du régime des indépendants dans le régime général au 1^{er} janvier 2020, ils ne seront plus en première ligne mais ils savent que nous poursuivons notre œuvre collective au nom de tous.

Jacques Lépinard





L'ARSEPT

pour bien vieillir en Auvergne

SON ORIGINE

Soucieuses du bien-être de leurs retraités, les principales Caisses de retraite en Auvergne (Carsat, MSA, RSI) se sont engagées ensemble pour coordonner leurs actions de prévention et mutualiser leurs moyens afin de promouvoir une politique du bien vieillir en Auvergne.

L'aboutissement de leurs volontés s'est concrétisé par la création officielle l'Arsept en janvier 2012 sous forme d'une association loi 1901.

Les évolutions législatives, l'intégration du RSI au sein du régime général ont conduit les instances à modifier les statuts en 2019.

L'association compte aujourd'hui 3 types de membres :

- ◉ membres fondateurs (MSA et Carsat Auvergne) ;
- ◉ membres associés (4 structures en lien avec les assurés des régimes sociaux agricoles et indépendants) ;
- ◉ membres adhérents (personnes physiques ou morales ayant une compétence dans les domaines d'activités de l'Arsept).

L'assemblée générale regroupe l'ensemble des membres.

Le conseil d'administration est composé de 12 personnes représentant les membres fondateurs et associés.

SES MISSIONS

L'Arsept s'est donné plusieurs missions pour accompagner les retraités :

- la conception, la promotion, la réalisation et l'évaluation de toute action dans les domaines de la prévention et de l'éducation en santé en particulier pour la prévention du vieillissement et la préservation de l'autonomie des personnes âgées ;
- la communication de ces actions, leur ingénierie ainsi que le développement de partenariats concourant à leur mise en place ;
- la réalisation d'évaluations individuelles au domicile des personnes retraitées visant à établir leur degré d'autonomie dans le but de concourir au maintien à domicile ;
- la réalisation d'actions de formation de prévention compatibles avec ses actions menées.



ORGANISATION ASSOCIATIVE

Structures membres de l'Arsept

CARSAT
MSA
IRPSTI
FENARAC
UNIRC
Génération Mouvement
CAMIEG
COREG EPGV

Administrateurs

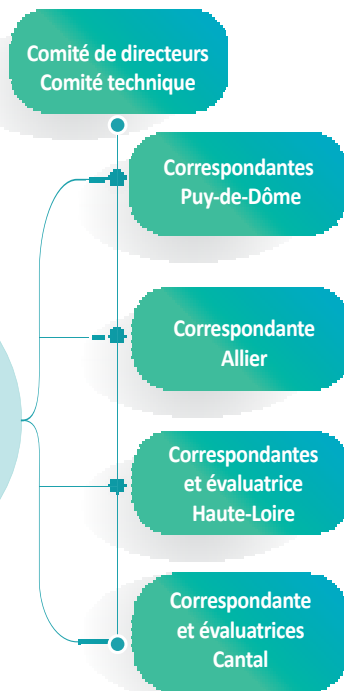
Philippe Blanchoz	Bernadette Maurice
Jeannine Bon	Philippe Panel
Albert Comptour	André Peyronnet
André Dudo	Henry Roussignhol
Jacques Lépinard (président)	Christophe Soupizet
Jean-Pierre Mazel	Marcel Thierry



LA VIE AU SEIN DE L'ARSEPT

L'Arsept agit dans une logique de coopération et de mutualisation entre ses membres. Le déploiement de ses actions repose sur une équipe mixte composée de salariés et de personnels détachés des membres fondateurs

Le développement de l'Arsept repose sur la contribution de 12 personnes qui réalisent des évaluations à domicile, orientent, communiquent, coordonnent, facilitent la réalisation et évaluent les actions de prévention de la perte d'autonomie sur les 4 départements de l'Auvergne.



L'offre de l'Arsept

Évaluation de besoins

Les évaluateuses de besoins d'aide à domicile de l'Arsept interviennent quotidiennement sur les départements de la Haute-Loire et du Cantal afin d'évaluer globalement les besoins des retraités qui sollicitent une aide auprès de leur caisse de retraite.

Le but de cette évaluation est de préconiser un plan d'aide personnalisé afin de permettre au retraité de rester à son domicile le plus longtemps possible

En 2019, 6 structures ont confié leurs évaluations à l'Arsept: Carsat, MSA, SSI, CNRACL, Camieg, DGFP

Les évaluateuses ont effectué plus de **1 500 visites à domicile**

	CANTAL	HTE-LOIRE	TOTAL
CARSAT	213	769	982
CNRACL	11	17	28
SSI	109	95	204
DGFP	13	16	29
CMCAS CAMIEG	8	26	34
MSA	0	250	250
TOTAL	354	1 173	1 527



Après un premier contact téléphonique, les évaluateuses se rendent au domicile de chaque retraité pour un entretien individuel d'évaluation. L'évaluation une fois analysée peut donner lieu, selon les besoins, à l'élaboration d'un plan d'actions personnalisé. L'objectif étant de proposer les aides les mieux adaptées à la situation et aux attentes de la personne.



Actions collectives

Toutes les actions collectives organisées par l'Arsept s'appuient sur le référentiel national qui décline l'offre inter régimes en actions collectives de prévention santé sous le label commun Pour bien vieillir

“La santé est un capital précieux qu'il faut constamment alimenter avec de bonnes actions.”

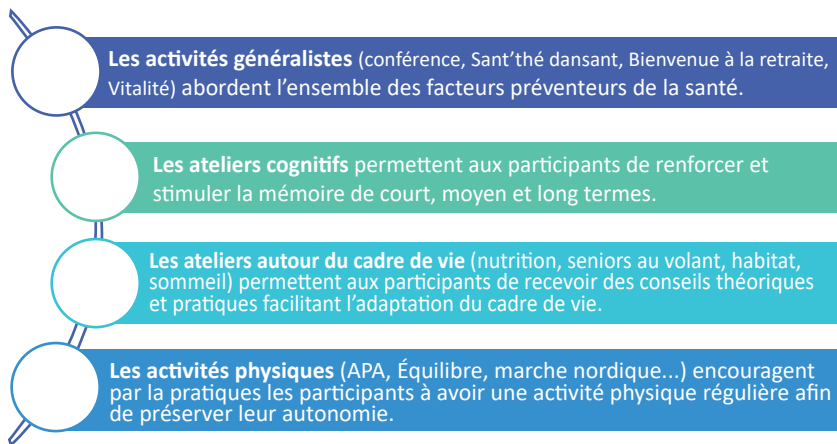
Kheira Chakor,
Réseau des femmes
en environnement

Désir et plaisir constituent le fil conducteur de la mise en place des actions qui permettront aux seniors de rester en contact et d'avancer sereinement en âge.

Les actions visent à motiver les personnes retraitées pour leurs permettre d'être socialement actives, favoriser les changements de comportement afin d'améliorer leurs modes de vie et préserver leur capacité de décision.

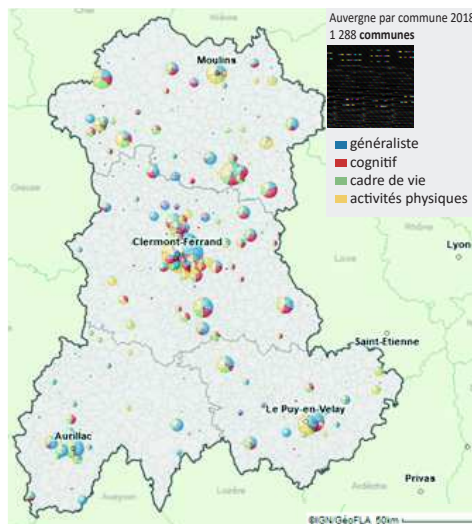
Afin de sensibiliser au Bien Vieillir un plus grand nombre de personnes, des actions événementielles (forum, conférence, sant'thé dansant) sont organisées sur des territoires ciblés. Elles sont le point d'entrée pour que les seniors puissent accéder à des ateliers en petit groupe de plusieurs séances permettant un réel accompagnement dans la prise en compte de leur santé.

Quelle que soit l'action, elle s'inscrit dans une approche globale et positive de la santé et du vieillissement de la population.



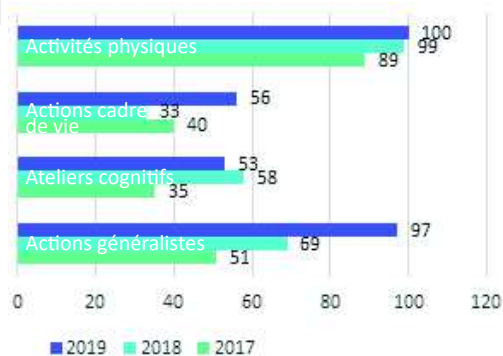
Grace à l'implication de l'ensemble de l'équipe et au soutien des 4 conférences départementales des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, l'Arsept a pu accroître la mobilisation de structures locales et ainsi permettre l'organisation d'un plus grand nombre d'actions. La progression est de 23,5 % en 2019 et de plus de 40 % depuis 2017.

Actions collectives 2017-2019



Une année 2019
EXCELLENTE
303 actions
4 585 participants

Évolution du nombre d'actions 2017-2019



Malgré un territoire majoritairement rural et une topographie peu facilitante, l'Arsept et ses partenaires locaux ont pu sur ces trois dernières années, couvrir une large partie de l'Auvergne avec une offre variée.

Évaluation des actions

Les bienfaits des actions et la satisfaction des publics sont mesurés systématiquement à l'aide de questionnaires d'évaluation.

Ils nous permettent de confirmer la pertinence des contenus proposés, de vérifier l'impact réel sur les comportements à court et moyen terme et de sonder l'intérêt des participants pour d'autres types de programmes.

Certains programmes font aussi l'objet d'évaluations scientifiques au niveau national démontrant leur adéquation aux problématiques concernées (le risque de chute, le sentiment d'isolement...).



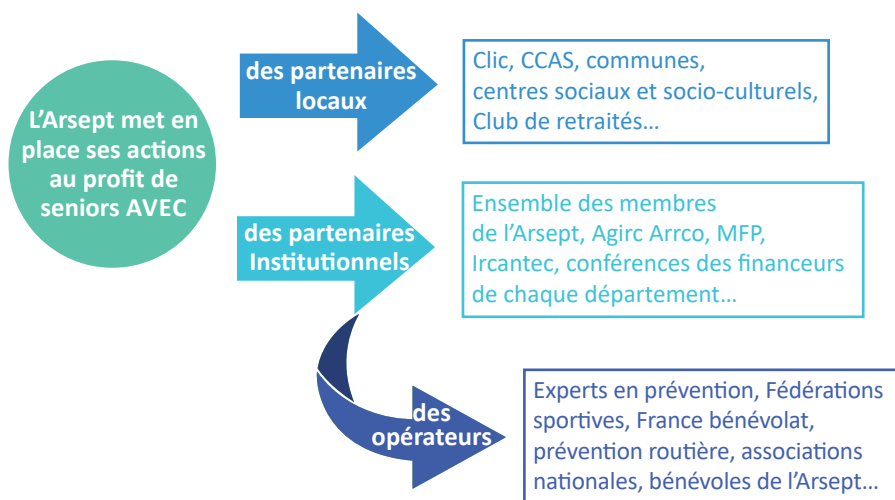
Les partenaires de l'Arsept

Avec la loi d'adaptation de la société au vieillissement, la prise en compte du bien vieillir est devenue une préoccupation largement partagée, ce qui a conduit l'Arsept à travailler en collaboration avec de multiples acteurs.

Les partenariats portent aussi bien sur la conception, le cofinancement des actions que leur mise en place sur les territoires.

Trois catégories de partenaires sont à l'œuvre :

- les partenaires institutionnels soutiennent l'Arsept et sa politique ;
- les partenaires locaux co-organisent les actions sur le terrain ;
- les opérateurs animent les actions.

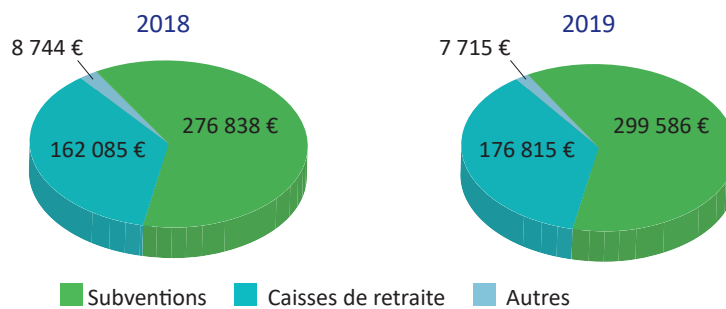


Aspect financier

Le budget de l'Arsept s'élève à 665 040€. Sur les actions de prévention, il mobilise de manière complémentaire les budgets d'action sociale des caisses de retraite et les subventions notamment des conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie qui sont un des partenaires les plus importants en soutien à notre action. Les évaluations sont quant à elles rémunérées par les caisses de retraite qui les commandent.

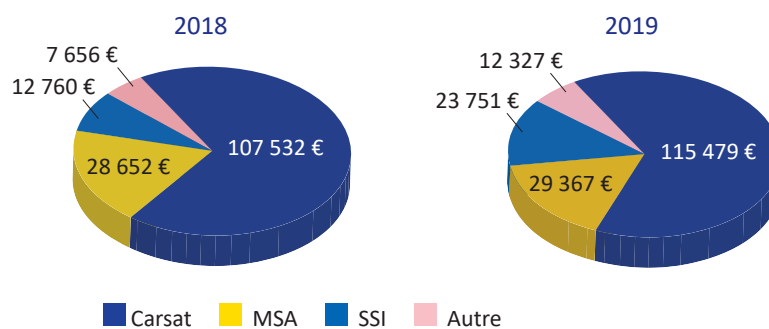
Actions collectives de prévention = 484 116 €

Répartition par origine de financement



Évaluation = 180 924 €

Répartition par origine de financement



Mesurer l'effet des actions



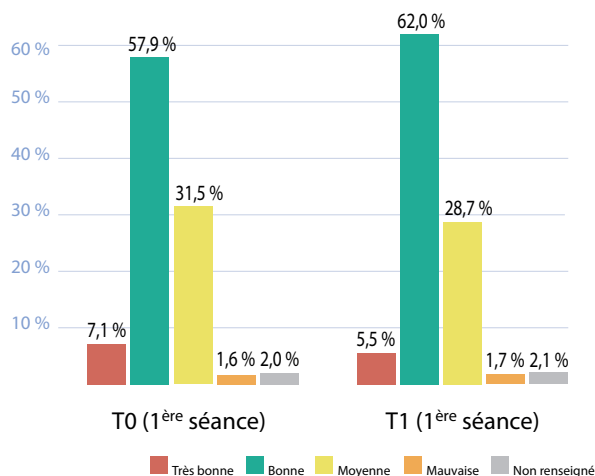
L'évaluation des ateliers est primordiale car elle permet de s'assurer que l'offre de service répond bien aux attentes des retraités. Elle mesure non seulement la satisfaction mais surtout l'impact des conseils et des pratiques apportés entre la première et la dernière séance.

L'outil Web Report, développé au niveau national, permet de :

- saisir les résultats des questionnaires de satisfaction et d'impact complétés par les participants aux ateliers ;
- analyser les résultats de la satisfaction, les changements de comportement et de mieux connaître le public.

Cet outil est déployé par l'Arsept depuis 2017 pour les ateliers collectifs.

Les résultats sont issus d'un échantillonnage représentatif d'environ 35% des participants.



Sur l'état de santé, le taux de participants estimant avoir un bon ou très bon état de santé augmente de 2,5 points entre la première et la dernière séance d'un atelier.

Zoom sur des partenariats

76 seniors ont pu participer à cette action construite en partenariat avec les acteurs locaux.

L'ensemble des partenaires de la prévention santé Mauriac (groupe de travail issu du CLS de Mauriac) se réunissent régulièrement afin de programmer ensemble et de manière cohérente, les actions de prévention santé et de réaliser chaque année un temps fort.

La thématique 2019 était : l'activité physique

L'objectif était de montrer aux seniors que l'activité physique est possible à tout âge.

Au programme de **Bouger c'est la rentrée** : ateliers activités physiques à domicile, test d'aptitudes physiques, danse, Qi Gong, golf, ateliers ballon, marche nordique, sarbacane, trottinette électrique... Une conférence sur la reprise de l'activité physique a clôturé la journée.



Le Forum Santé Retraite 2019 a attiré plus de 250 visiteurs à Thiers.

Organisé par le Centre local d'information et de coordination de Thiers dans le cadre du contrat local de santé Thiers-Ambert, plus de 26 partenaires dont l'Arsept Auvergne et les Caisses de retraite ont conseillé les retraités et leur famille sur le bien-vieillir.

Parce que le bien vieillir se cultive à différents âges et de bien des manières, l'Arsept diversifie les propositions d'actions aux retraités auvergnats



L'Arsept a créé un format novateur de promotion du bien vieillir par la danse : "San'thé dansant".

Ces événements ont rassemblé en 2019 **331 retraités** sur les 4 départements de l'Auvergne (Brioude, Maurs, Domérat et Peschadoire). Le Dr Almeida du centre de prévention Agirc Arrco démontre à cette occasion l'intérêt de la danse pour les clés du bien vieillir, preuves à l'appui avec des initiations encadrées par des danseurs professionnels. Les retours des participants et des structures qui ont accueilli ces événements ont été tellement enthousiastes que l'Arsept a décidé d'intégrer cette action à son activité pour 2020.

Contacts sur l'Auvergne

La Coordination :

ARSEPT 16 rue Jean-Claret -63000 Clermont-Ferrand

contact@auvergne.arsept.fr

Site internet : www.arsept-auvergne.fr

Fabrice Penot : penot.fabrice@auvergne.msa.fr

04 73 42 89 23

Stéphanie Dubosson : dubosson.stephanie@auvergne.arsept.fr

04 73 42 89 23

Dans l'Allier

Correspondante santé : Nadège Margelidon

margelidon.nadege@auvergne.msa.fr

04 70 35 36 83

Dans le Cantal

Correspondante santé : Patricia Billoux

billoux.patricia@auvergne.msa.fr

04 71 64 49 04

Évaluatrice : Estelle Dos Ramos

dosramos.estelle@auvergne.msa.fr

04 71 64 48 52

Dans la Haute-Loire

Correspondantes et évaluatrices :

Marie Pannetier : pannetier.marie@auvergne.msa.fr

04 71 07 15 27

Muriel Palhière : palhiere.muriel@auvergne.msa.fr

04 71 07 15 27

Dans le Puy-de-Dôme

Correspondantes :

Aurore Salesse : salesse.aurore@auvergne.msa.fr

04 73 43 75 73

Stéphanie Dubosson : dubosson.stephanie@auvergne.arsept.fr

04 73 42 89 23

(uniquement territoire du Clic de Riom)